

Les 18 orientations votées au CA de janvier 2018

POLITIQUES

1. Réaffirmer l'importance et développer la place de tous les parents dans la réflexion politique publique (8 voix)
2. Construire de nouvelles stratégies politiques afin d'être force de propositions dans les politiques publiques et sociales en mouvement. Renforcer la place des parents dans cette perspective de travail (croisement LA, UPP, Initiatives dans la réflexion commune). (17 voix)
3. Continuer à promouvoir l'approche de la parentalité avec les valeurs fondatrices de l'ACEPP, parents acteurs, parents citoyens. (15 voix)
4. Prospector et soutenir l'innovation tant dans les formes de projets, dans les modèles de gouvernance que dans les modèles économiques et dans les approches pédagogiques mises en œuvre ; avec des démarches de co-construction co-éducation au travers des projets pour des parents et des projets petite enfance sur tous les niveaux de territoire. (9 voix)

THEMATIQUES

5. Développer la complémentarité des lieux d'accueil (individuel-collectif) en assurant la cohérence et la continuité éducative. (15 voix)
6. Organiser le fonctionnement et rendre visible les 2 pôles de l'ACEPP. (12 voix)
7. Développer les valeurs de l'ACEPP au-delà de la petite enfance. (9 voix)
8. Porter l'interculturalité et la diversité comme un enjeu de société. (8 voix)
9. Développer des méthodologies et des moyens autour du pouvoir d'agir et de la co-construction parents-pros (9P, UPP,...). (10 voix)

TERRITORIALES

Fédérations :

10. L'ACEPP est un mouvement et une organisation horizontale. Affirmer un positionnement concerté entre les fédérations et l'ACEPP nationale. Affiner le lieu de réflexion commune entre les fédérations et le national notamment sur les spécificités de l'ACEPP. (10 voix)
11. Partager la connaissance des territoires pour renforcer l'interconnaissance au sein du mouvement et du réseau ACEPP. (11 voix)

Adhérents :

12. Accompagner les lieux d'accueil dans leur dynamique de projets (sociaux,...). (8 voix)

EDUCATIVES

13. Promouvoir l'accueil inconditionnel (précarité, handicap, diversité,...). (9 voix)
14. Développer partout la sensibilité artistique et l'ouverture culturelle des jeunes enfants. (8 voix)
15. Engager l'ACEPP dans l'accompagnement des adhérents sur des valeurs éducatives respectueuses de l'enfant et de sa famille. (11 voix)
16. Ré-ouvrir des espaces de réflexion et d'élaboration sur des questions de société au sein de l'ACEPP et ses partenaires (langage, écran, alimentation,...) (12 voix).

COMMUNICATION

18. Renforcer la visibilité de l'ACEPP (sur les orientations validées) pour un positionnement politique fort. (11 voix)
19. Rendre visible l'appartenance au réseau ACEPP ET FEDE (9 voix)
 - Son organisation ACEPP Nationale
 - Circuits de diffusion
 - Moyens humains
 - Mettre en cohérence